



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése Monif beld



1 6 AVR. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0717.884.231

Dénomination

(en entier): MansarFood

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue Paul Devaux 11 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Cession des parts Nomination - Démission des gérants.

De l'assembleé générale extraordinaire du 15 avril 2019 à 19 heures, il résulte les décisions suivantes:

Cession des parts sociales.

- 1.Monsieur SARRAJ Talal cède, ce jour le 15 avril 2019, 50 parts sociales à Madame HAMADI Fouzieh demeurant à Avenue Rogier 329 ET02 1030 Bruxelies qui accepte.
- 2.Madame MANJAH Mintaha cède, ce jour le 15 avril 2019, 50 parts sociales à Monsieur SARRAJ Talal qui accepte.

Démission / nomination de gérants

- 1. Monsieur MANJAH Reymon démissionne de son mandat de gérant et ce à partir de ce jour le 15 avril 2019 qui accepte et quitte la société.
- 2.Monsieur SARRAJ Talal est nommé gérant et ce à partir de ce jour le 15 avril 2019 qui accepte.

Fait à Bruxells le 15 avril 2019

Gérant

Monsieur 2. Monsieur SARRAJ Talal

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature